



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
2958-2814**

**Numéro 003, Juin 2023**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***akiri-uao.org***



**ISSN 2958-2814**

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



## **INDEXATIONS INTERNATIONALES**

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

## **Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

## **Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

## Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

## Contacts

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

**Indexations internationales :**

**Auré HAL :** <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### **Références bibliographiques**

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### Géographie

1. **Diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et problématique de l'accès à l'internet mobile dans le département de Korhogo**  
KONE Kapiéfolo Julien ..... 1-16
2. **Impact des déchets ménagers et miniers sur l'environnement et sur la sante de la population de la sous-préfecture de M'bengue (Côte d'Ivoire)**  
KONE Kagbagnan, KONE Kapiéfolo Julien & COULIBALY Moussa ..... 17-35
3. **Étude géographique des parcs autos dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)**  
Firmain Kouakou N'GUESSAN..... 36-46
4. **Les activités artisanales et leurs conséquences sur l'environnement : une étude de cas à Yopougon nord-est (Abidjan-Côte d'Ivoire)**  
KOUADIO Konan Célestin, KONAN Amani Fulgence & BAMBA Mamadou ..... 47-60
5. **Health risk linked to the use of pesticides in The sub-prefecture of bazra-natis (ivory coast)**  
TAPE Bi Sehi Antoine.....61-78
6. **La situation de la sédentarisation des pasteurs peuls en Côte d'Ivoire : cas du département de Ferkessédougou**  
YOMAN N'Goh Koffi Michael ..... 79-98
7. **La réserve de Lamto (Côte d'Ivoire) : une aire protégée en proie à des activités anthropiques illicites**  
Ahou Suzanne N'GORAN & N'Guessan Simon ANDON..... 99-114
8. **Étalement urbain et développement des friches dans la ville de Bondoukou**  
KONAN Kouakou Attien Jean-Michel & KOSSONOU Yaoua Phoébé..... 115-131

#### Histoire

9. **L'agriculture au Songhay et dans les sociétés littorales ouest-africaines aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles**  
Amon Guy Serge ATCHIE..... 132-147
10. **Les mécanismes de gestion des conflits dans la société traditionnelle yaouré (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)**  
N'Founoum Parfait Sidoine KOUAME..... 148-160
11. **Jeunes et partis politiques en Côte d'Ivoire : entre prise de conscience et instrumentalisation (1990-2020)**  
Hyacinthe Digbeugby BLEY ..... 161-177

<b>12. Les artisans de l'avènement d'Ibn Yasin au Sahara occidental</b>	
Issouf OUATTARA.....	178-189
<b>13. Tombouctou dans la rébellion du Balama es-sadeq : un activisme contestataire au Songhoy (XVI<sup>e</sup> siècle)</b>	
Jean Charles DÉDÉ.....	190-206
<b>14. Patrimoine culturel ivoirien dans la consolidation de l'identité nationale 1893-2018</b>	
OUATTARA Brahim.....	207-222
<b>Sociologie et anthropologie</b>	
<b>15. Gouvernance communale et gestion du personnel des mairies : cas de la mairie de Cocody</b>	
KOUADJO Koffi Stéphane.....	223-237
<b>Droit</b>	
<b>16. Droits de la femme en Côte d'Ivoire : de l'égalité des sexes en réalisation</b>	
Samuelle Bernice EBA.....	238-257
<b>COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS</b>	
<b>Sciences du langage et de la communication</b>	
<b>17. Impacts communicationnels des ellipses dans les réseaux sociaux sur les résultats scolaires en Côte d'Ivoire</b>	
N'golo Koné SIONGO & Monvaly Badara TOURE.....	258-279
<b>18. Les représentations sociales de la maternité des adolescentes au Burkina Faso</b>	
Aïcha Tamboura-Diawara .....	280-293
<b>19. Incommunication et taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire : une incidence sociale</b>	
Antoine KOUAKOU & Kan Samuel KOUAKOU.....	294-309
<b>20. Financement non public des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire : états et enjeux</b>	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET .....	310-327
<b>LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS</b>	
<b>Anglais</b>	
<b>21. English lexical collocations: a challenge for Malian EFL learners</b>	
Sekou SISSOKO.....	328-345
<b>Lettres Modernes</b>	
<b>22. L'épicurisme dans Sylves de Jean-Joseph Rabearivelod'Alain Mabanckou</b>	
Gohi Jonas TA BI.....	346-360

## **Étalement urbain et développement des friches dans la ville de Bondoukou**

**KONAN Kouakou Attien Jean-Michel**

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

[attien\\_2@yahoo.fr](mailto:attien_2@yahoo.fr)

&

**KOSSONOU Yaoua Phoébé**

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

[phoebeekossonou@gmail.com](mailto:phoebeekossonou@gmail.com)

### **Résumé :**

L'urbanisation des dernières décennies a donné un essor démographique et spatial aux petites et moyennes villes. Celles-ci se renouvellent, s'étalement et consomment de plus en plus des espaces. Au fil du temps, elles changent d'aspect dans la forme (paysage et esthétique) ainsi que dans la structuration, l'organisation et ses modes de vie. Cependant cette transformation spatiale n'est pas toujours le fruit d'une volonté urbanistique. En Côte d'Ivoire, l'urbanisation bien que récente connaît une croissance extrêmement rapide. Elle est caractérisée parfois par un étalement urbain démesuré. Cette extraordinaire croissance spatiale bien souvent survenue à la suite des lotissements peu maîtrisés engendre de nombreux espaces vacants constitués en friches.

Bondoukou, l'une des plus anciennes villes de la Côte d'Ivoire, située au nord-est du pays n'est pas en marge de cette réalité. La ville connaît un étalement de sa superficie avec la présence de nombreuses friches dispersées à divers endroits malgré les politiques adoptées par les autorités pour freiner le phénomène. Ces espaces vacants non ou partiellement mis en valeur des lotissements (administratifs ou coutumiers) sont détournés de leurs affectations officielles (A. Yapi-Diahou, 1996 : 151). Comment l'étalement urbain engendre-t-il le développement des friches dans la ville de Bondoukou ? Quelles sont caractéristiques de ces espaces ? Cette étude vise à comprendre la problématique du développement des friches dans la croissance urbaine de Bondoukou. Elle s'appuie sur l'exploitation d'une littérature approfondie sur le sujet. L'observation et des collectes des données sur le terrain ont été aussi menées. Les résultats des investigations révèlent que la ville de Bondoukou connaît une dynamique urbaine (démographique et spatiale) ces dernières années. Plusieurs facteurs sont à l'origine du développement des friches dans la ville de Bondoukou. L'étude montre aussi les friches ont des impacts dans la dynamique urbaine de Bondoukou.

**Mots clés :** Bondoukou, étalement urbain, friches

### **Abstract**

The urbanization of the last few decades has given a demographic and spatial boost to small and medium-sized cities. These cities renew themselves, spread out and consume more and more space. Over time, they change their appearance in form (landscape and aesthetics) as well as in structuring, organization and lifestyles. However, this spatial transformation is not always the result of an urbanistic will. In Côte d'Ivoire, urbanization, although recent, is growing extremely rapidly. It is sometimes characterized by an excessive urban sprawl. This extraordinary spatial growth, which often occurs as a result of poorly controlled subdivisions, generates many vacant spaces that are wastelands.

Bondoukou, one of the oldest cities in Côte d'Ivoire, located in the northeast of the country, is not immune to this reality. The city is experiencing a sprawl of its surface area with the presence of numerous wastelands scattered in various places despite the policies adopted by the authorities to curb the phenomenon. These vacant spaces, which are not or only partially developed for housing estates (administrative or customary), are diverted from their official uses (A. Yapi-Diahou, 1996 : 151). How does urban sprawl lead to the development of wastelands in the city of Bondoukou ? What are the characteristics of these spaces ? This study aims to understand the problem of the development of wastelands in the urban growth of Bondoukou. It is based on the exploitation of an extensive literature on the subject. Observation and data collection in the field were also conducted. The results of the investigations reveal that the city of Bondoukou has been experiencing urban dynamics (demographic and spatial) in recent years. Several factors are responsible for the development of wastelands in the city of Bondoukou. The study also shows that wastelands have impacts on the urban dynamics of Bondoukou.

**Keywords :** Bondoukou, urban sprawl, wasteland

## **Introduction**

En Afrique, la plupart des villes sont caractérisées depuis la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle par un fort étalement urbain au lieu d'une densification. Chaque année, de nombreux hectares continue d'être urbanisés dans les villes, alors que dans le même temps, tant d'espaces restent vacants générant des friches. Les municipalités sont assaillies par de nouvelles demandes de terrains à bâtir (A. Yapi-Diahou, 1996 : 151). En Côte d'Ivoire, Bondoukou, l'une des plus anciennes villes du pays n'est pas en marge de cette réalité. Dès le début de l'indépendance, Bondoukou, ville frontalière va connaître une dynamique urbaine à la fois démographique et spatiale. Au fil des temps, le développement spatial par étalement urbain a entraîné le développement de quartiers périphériques très éloignés du centre et affichant de faibles densités. De nombreux lotissements peu maîtrisés sans viabilisation sont initiés mais les constructions ne suivent pas. On assiste à la naissance des friches dispersées en maints endroits de la ville tant dans les quartiers centraux que périphériques. Cette étude vise à comprendre la problématique du développement des friches dans la croissance urbaine de Bondoukou. Les résultats obtenus s'articuleront autour de trois points: analyser la dynamique urbaine de Bondoukou, faire ressortir les caractéristiques des friches dans la dynamique spatiale de Bondoukou et montrer les nouvelles affectations de ces friches.

## **1. Méthodologie**

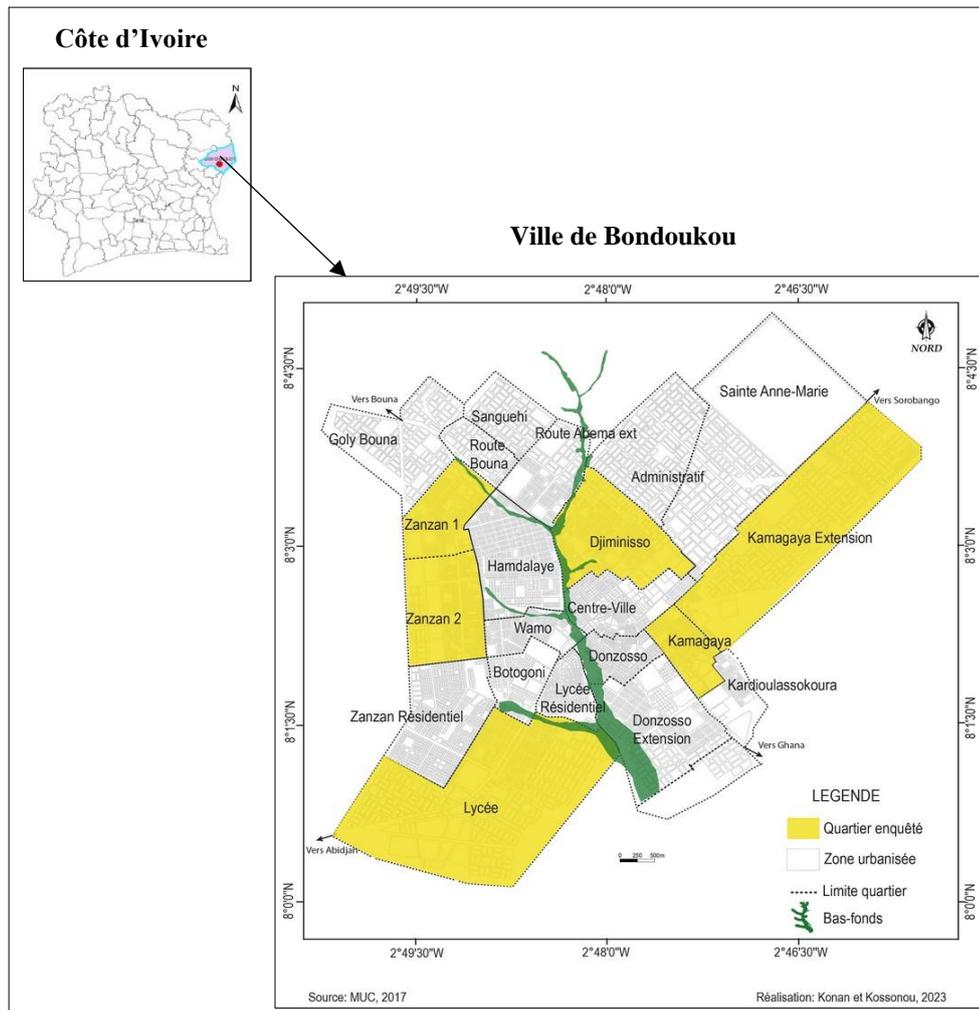
Notre contribution qui s'intéresse à l'étalement urbain et le développement des friches à Bondoukou repose en grande partie sur des enquêtes de terrain effectuées au dernier trimestre de 2022. Cette phase a été précédée de recherche bibliographique pour cerner et expliquer certains aspects de la thématique et/ou confirmer certaines observations faites sur le terrain.

L'enquête de terrain s'est faite à la fois auprès des propriétaires et/ou exploitants de friches dans les quartiers, des structures décentralisées (Mairie) et déconcentrées (directions de l'urbanisme, du plan et développement et du cadastre) en charges de la gestion de la ville. Auprès des structures en charge de la gestion de la ville, les échanges ont été faites à partir des guides d'entretien. Les échanges avec ses structures étaient basés sur le processus d'urbanisation de la ville, des lotissements et le statut foncier des parcelles de même que les facteurs explicatifs des friches dans la ville de Bonkoudou. L'impact des friches dans le processus d'urbanisation de la ville de Bondoukou a aussi été abordé.

Avec les propriétaires et/ou exploitants des friches, les échanges se sont déroulés sur la base d'un questionnaire. Les questions ont porté sur les profils socio-économiques des acteurs, les parcelles, raisons liées à l'abandon des parcelles, les activités pratiquées sur les parcelles.

Dans l'impossibilité d'enquêter tous les quartiers, certains quartiers ont été choisis. Le choix de ces quartiers repose sur la présence massive de friches, la densité de population et le niveau d'utilisation des friches. Ainsi, après des observations suite au parcours de la ville, nous avons porté nos regards sur quatre (04) quartiers que sont : Kamagaya, Zanzan, Lycée et Djiminisso (carte 1). Ces quartiers sélectionnés éclairent bien le développement des friches induit par le dynamisme spatial.

**Carte 1 : Localisation de Bondoukou en Côte d'Ivoire et présentation des quartiers enquêtés de la ville de Bondoukou**



En l'absence d'une base de donnée sur la population mère à étudier, le choix de l'échantillon a été réalisé sur la base de la méthode boule de neige. Dans les 04 quartiers choisis, après plusieurs passages, 180 exploitants de friches ont été enquêtés. Le tableau 1 indique le nombre d'enquêtés par quartier.

**Tableau 1 : Effectif des enquêtés selon le quartier**

Quartiers	Effectif des enquêtés
Zanzan	50
Kamagaya	30
Lycée	70
Djiminisso	30
<b>Total</b>	<b>180</b>

Source : Enquête de terrain, 2022

## 2. Résultats

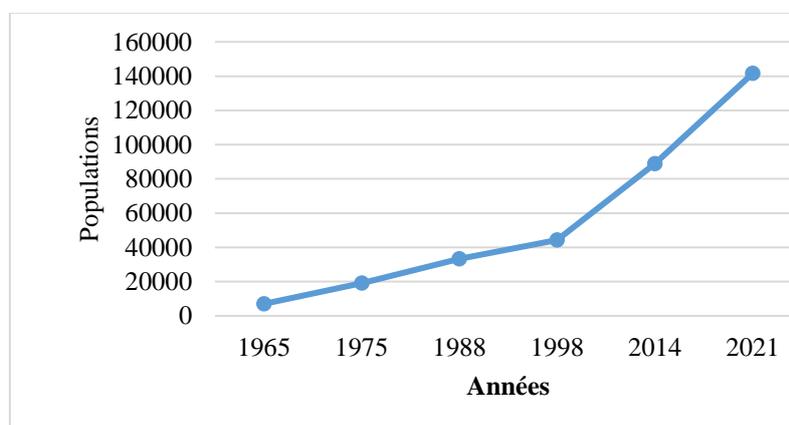
### 2.1. Bondoukou, une ville carrefour en plein essor

La ville de Bondoukou ces dernières décennies connaît une dynamique urbaine à la fois démographique et spatiale.

#### 2.1.1. Approche démographique de Bondoukou : une population urbaine en plein expansion

Situé au Nord-Est de la Côte d'Ivoire entre les frontières ivoiro-burkinabée au nord et ivoiro-ghanéenne au sud, la ville de Bondoukou, chef-lieu de région, connaît une croissance au niveau de sa population depuis l'indépendance (figure 1).

**Figure 1 : Evolution de la population de Bondoukou de 1965 à 2021**



Source : INS, 1965, 1975, 1988, 1998, 2014 et 2021

La figure 1 indique une croissance assez spectaculaire et rapide de la population de Bondoukou depuis les années 1960. Estimée à seulement 7 008 habitants au début de l'indépendance, la population de la ville de Bondoukou est multipliée presque par trois pour atteindre 19 021 habitant en 1975 avec un rythme de croissance annuelle atteignant les 10% (Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, 2000 : 15). Vingt années après, la ville atteint 44 335 habitants en 1998 avec une croissance annuelle estimée 4,8%. Des années 1990 à cette période jusqu'au dernier recensement de 2021, la population n'a cessé de croître. Même la décennie de crise qu'a connu le pays entre 2000 et 2011, n'a pas beaucoup freiné une croissance démographique de la localité. Les chiffres du dernier recensement de l'INS (2021) de la ville de Bondoukou affiche 141 568 habitants composés d'autochtones et d'allogènes avec une taille moyenne des ménages estimée à 4 personnes (INS, 2021). En espace de cinquante années, la population a été multiplié par 20. La ville de Bondoukou fait partir des villes ivoiriennes dont

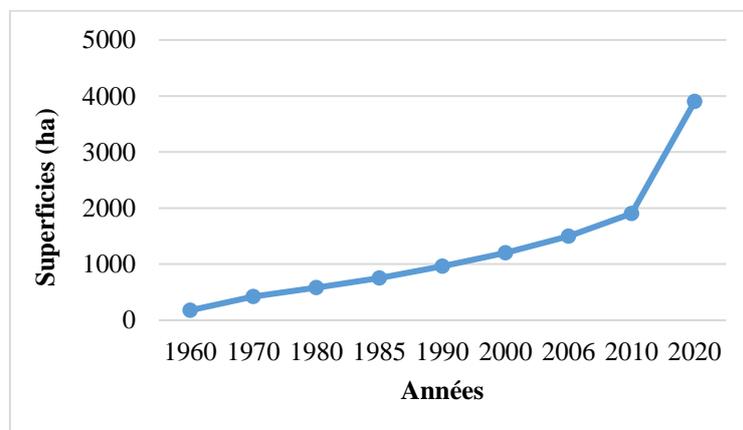
la taille de la population dépasse 140 000 habitants. Plusieurs facteurs expliquent cette croissante démographique. En effet, par son statut de ville carrefour, Bondoukou développe des potentialités commerciales à travers les échanges avec les autres villes voisines mais aussi avec les pays de la sous-région (J. O. Iguié, 1993 : 31 ; A. Nassa, 2006 : 47 ; Ministère du Plan et du Développement, 2022 : 55). Ces échanges favorisent l'installation de certaines populations dans la ville à la recherche du mieux-être tout en intensifiant les activités économiques de Bondoukou. Le flux migratoire des campagnes vers les villes accélère aussi le taux d'urbanisation et à la concentration de la population dans la ville. En outre, les déplacements de populations pour des raisons scolaires, des affectations dans les services dues à la forte polarisation des activités administratives de la ville dans la région contribuent également à l'accroissement de la population de Bondoukou. L'ouverture dans les prochaines années de l'université en cours de construction, contribuera certainement à la croissance de la population urbaine de Bondoukou. L'expansion de la ville Bondoukou représente à elle seule 38% de la population urbaine et 18% de la population totale de la Région du Gontougou (Ministère du Plan et du Développement, 2022 : 51).

Si la ville connaît une forte croissante démographique, la dynamique spatiale n'est pas aussi en reste. La ville s'étale et change de morphologie avec les nombreux lotissements.

### 2.1.2. Approche spatiale de Bondoukou : d'un noyau colonial à un étalement urbain

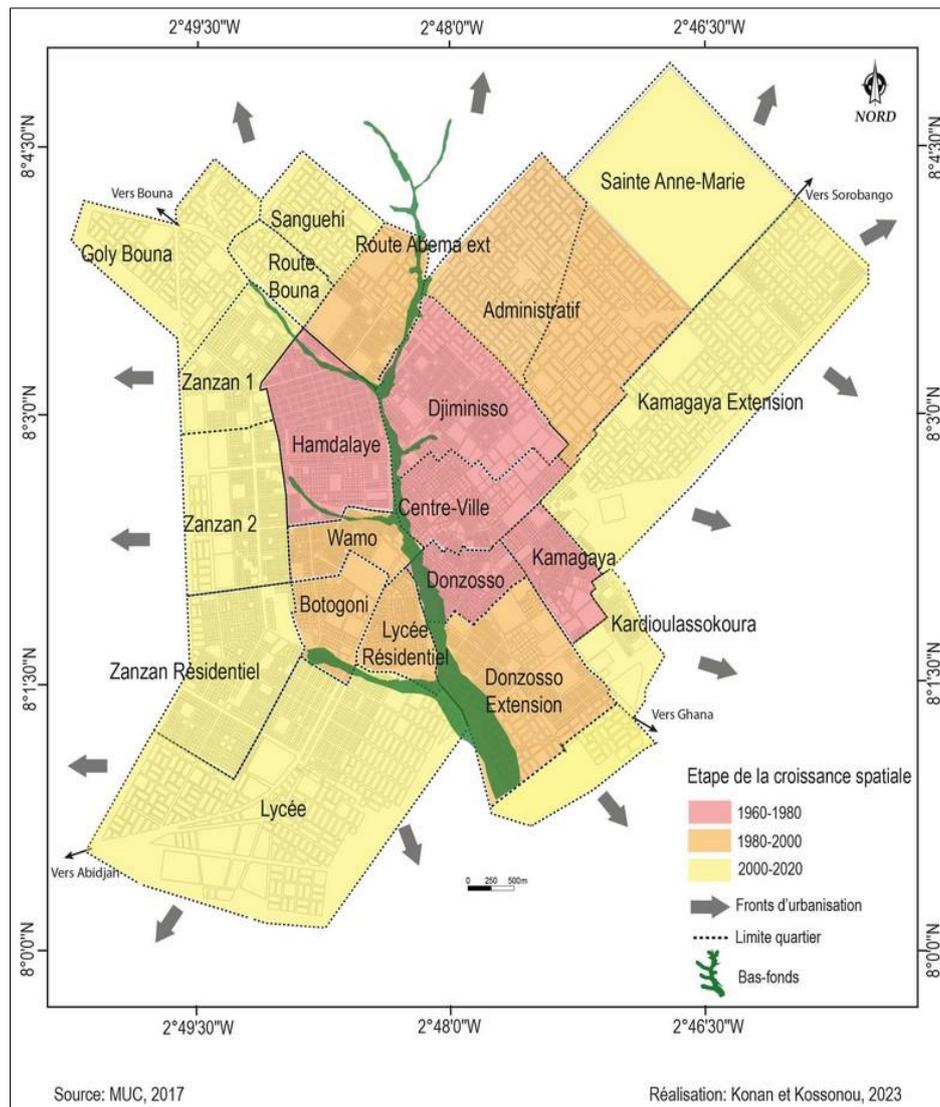
De par sa position stratégique, Bondoukou va connaître juste après l'indépendance une dynamique spatiale très remarquable (figure 2). Cette croissance spatiale s'est faite de manière progressive de 1960 à 2021 (Carte 2). La ville a évolué en couronne et selon les quartiers.

**Figure 2: Evolution spatiale de la ville de Bondoukou de 1964 à 2021**



Source : MEMPD, 2007, INS, 2014 et 2021

**Carte 2 : Les étapes de la croissance spatiale de la ville de Bondoukou**



### Entre 1960-1980

La ville de Bondoukou connaît une expansion au cours de la période 1960-1980. Commencé timidement au début des années 1960 par un tout petit noyau l'expansion, la ville de Bondoukou va connaître une accélération au fil du temps. Cette période a permis la mise en place de la base actuelle de la structure de la ville de Bondoukou. Cette période consacre le caractère résolument urbain de Bondoukou. La ville connaît de profonde mutation et se positionne comme un véritable centre d'échange au rayonnement de l'ensemble de la région Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Les lotissements entrepris par les nouvelles autorités de la Côte d'Ivoire indépendante au cours de ces deux décennies ont permis de mettre à la disposition de ces quartiers anciens ou les quartiers du noyau urbain plus 3000 lots. En effet, l'implantation des établissements scolaires et autres structures administratives dans ces quartiers anciens va attirer beaucoup de monde. L'installation de la population autour de ces équipements va entraîner une extension

spatiale de la ville de Bondoukou. Aussi la fête tournante de l'indépendance abrité par la ville de Bondoukou en 1971 a favorisé aussi plusieurs nouveaux lotissements donc une expansion urbaine entre 1960 et 1980. La fin de l'année 1980, la superficie urbaine de Bondoukou atteignait 580 ha (Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement, 2007 : 28 et T. Gogbé 2011 : 67).

Plusieurs facteurs sont à l'origine du développement des friches dans la ville de Bondoukou. L'étude montre aussi que les friches ont des impacts dans la dynamique urbaine de Bondoukou.

### **Entre 1980-2000**

Cette période marque un tournant dans la politique d'urbanisation de Bondoukou (G. Tere, 2011 : 68) car en 1986 est établi le premier plan directeur (PDU) de la ville. Ce document d'urbanisme projette de nouvelles extensions de la ville et les grands équipements structurants. L'extension tel que définie par le plan directeur se situe autour du noyau urbain et se fait par contagion progressive le long de l'axe d'extension privilégiée Bouna-Ghana. L'augmentation croissante de la population et la saturation des quartiers centraux font que les opérations de lotissement se font désormais dans les zones périphériques. Ainsi autour des années 2000, la ville s'étend sur une superficie de 1200 ha (Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement, 2007 : 28) soit une superficie urbaine multipliée par deux entre 1980 et 2000. Par ailleurs, le constat jusqu'en 2000, de nombreux lotissements effectués les années précédentes restent encore en grande partie non bâtis et sont fort peu densifiés, qu'il s'agisse de zones d'habitat résidentiel ou d'extension récentes très partiellement occupées (T. Gogbé, 2011 : 69 et Ministère de l'Intérieur de la Décentralisation, 2000 : 16).

### **Entre 2000-2021**

De la période 2000 à 2020, la ville de Bondoukou connaît une dynamique spatiale spectaculaire. L'implication des autorités villageoises dans le processus de lotissement à côté du lotissement administratif a ouvert la voie à de nombreux lotissements dans la commune Bondoukou. En effet, l'ordonnance de 2013 fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains et le décret d'application n°2013-482 du 2 juillet 2013 a légitimé davantage l'action des communautés villageoises dans la gestion du foncier urbain. À Bondoukou comme dans plusieurs villes en Côte d'Ivoire, le lotissement villageois avec comme maître d'ouvrage les collectivités coutumières est en plein essor. En 2006, le Ministère du plan indiquait une croissance spatiale atteignant 1500 ha. Aujourd'hui, la superficie urbanisée est estimée à environ 3900 ha. L'étalement urbain ne se fait plus exclusivement par une poursuite de l'extension le long des principaux axes mais elles s'établissent plutôt à travers une succession de lotissements

où les disponibilités foncières et la nature du site le permettent (Ministère du Plan et du Développement, 2022 : 136). En outre, avec la construction de l'université depuis 2019 dans la partie nord-est de la ville a accentué les lotissements dans la zone. Le développement spatial par étalement urbain a entraîné le développement de quartiers périphériques très éloignés du centre et affichant de faibles densités. Les pouvoirs publics diffèrent logiquement la viabilisation de ces quartiers faute de moyens financiers et en raison des difficultés à desservir convenablement des zones aussi peu denses (A. Yapi-Diahou, 1996 :154). Aujourd'hui plusieurs surfaces sont abandonnées, non encore construites ou supportant des constructions insalubres, en milieu urbain. Dans la ville de Bondoukou, la non mise en valeur des parcelles a engendré de nombreuses friches.

## **2.2. Les friches dans la dynamique spatiale de la ville de Bondoukou**

### **2.2.1. Typologie des friches sur l'espace urbanisé de Bondoukou**

La ville de Bondoukou connaît une croissance spatiale remarquable. La ville de Bondoukou a considérablement évolué en termes de taille, forme, structure et composition. Cette extraordinaire étalement urbain peu maîtrisé entraîne une généralisation des friches. Ces friches dont il est question ici dans cette étude concernent des surfaces laissées à l'abandon, non encore construites ou supportant des constructions insalubres des lotissements (administratifs ou coutumiers) dans la ville (Planche photo 1).

#### **Planche photo 1 : La typologie des friches dans la ville de Bondoukou**

a- Friche non bâtie située au quartier Lycée



b- Friche bâtie située au quartier Djiminisso



*Prise de vue : P. Kossonou, 2022*

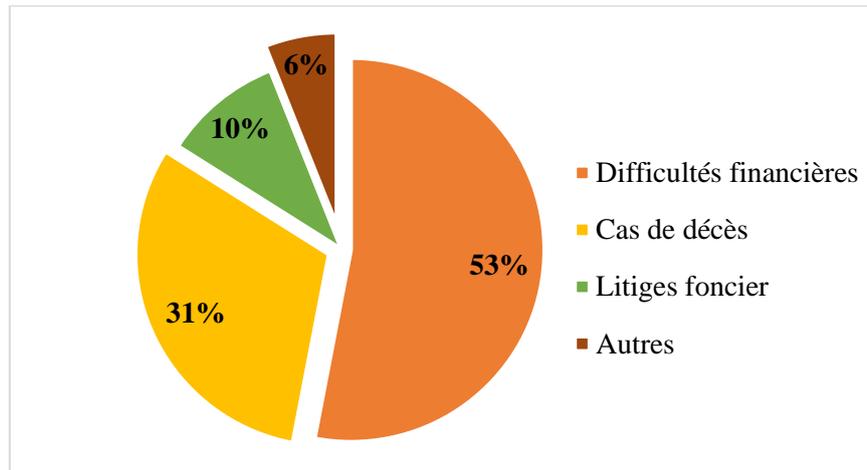
La planche photo 1 indique la typologie des friches (bâties et non bâties) dans la ville de Bondoukou. Les enquêtes de terrain montrent que les friches bâties sont situées plus à l'intérieur des quartiers centraux que dans les quartiers périphériques. Il s'agit des constructions

insuffisamment mise en valeur inachevées et abandonnées. Concernant les friches non bâties, l'on les retrouve le plus souvent dans les quartiers périphériques de la ville.

### 2.2.2. Les motifs de la persistance des friches urbaines à Bondoukou

Plusieurs motifs expliquent la présence et la persistance de ces friches dans l'espace urbanisé de Bondoukou (figure 3).

**Figure 3: facteurs explicatifs de la présence et la persistance des friches à Bondoukou**

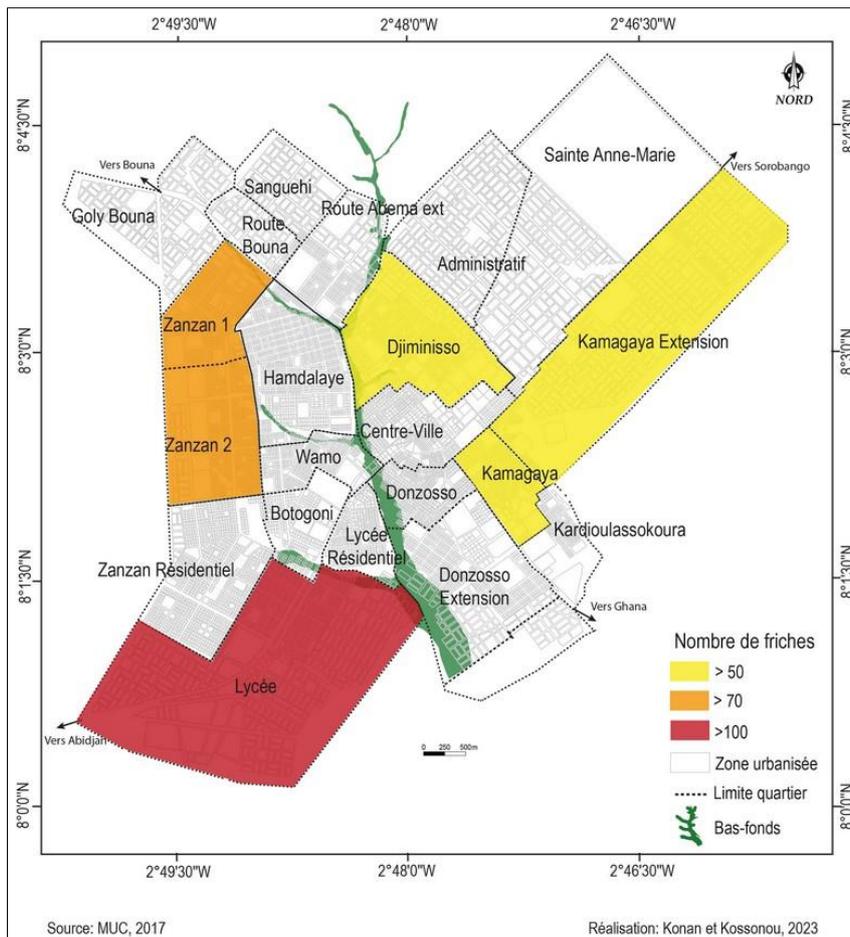


Source : nos enquêtes de terrain, 2022

La figure 3 révèle les multiples facteurs explicatifs de la présence nombreux espaces non bâti ou partiellement bâtis constitués en friche dans l'espace urbanisé de Bondoukou. Il s'agit de litiges fonciers, des cas de décès, les problèmes financiers, etc. On note par ailleurs les difficultés foncières (53%) constituent la principale source des parcelles délaissées par les propriétaires ou acquéreurs. En effet, la majorité des enquêtés affirme délaissées les parcelles le temps d'avoir les moyens financiers pour soit construire ou finaliser ce qui a été commencé. À Bondoukou, l'économie est essentiellement basée sur le secteur informel dû à la rareté d'entreprises industrielles (Ministère de l'Intérieur de la Décentralisation, 2000 : 44). Ce sont des populations à revenu souvent très modeste qui peine à bâtir sur les parcelles acquises avec surtout les coûts de plus en plus élevés des matériaux de construction. L'urgence ici est de subvenir aux besoins de la famille. Aussi certains espaces abandonnés abritant des friches dans la ville sont dus au décès (31%) des propriétaires. Bien souvent les hérités ne disposent pas de moyen financier pour construire ou achever le bâtiment si des actions ont été déjà menées. Les entretiens avec les structures administratives ont aussi indiqué certains propriétaires sont décédés sans informer les ayants droits leur propriété foncière. Comme de nombreuses villes ivoiriennes, Bondoukou est aussi touché par les arnaques et autres malversations dans la vente

de terrains. Les parcelles sont vendues à plusieurs acquéreurs. Conséquences, plusieurs litiges (10%) sur la table des autorités coutumières et administratives à résoudre. Cette situation empêche les constructions sur les parcelles litigieuses et par ricochet favorise la présence de friche. En dehors des facteurs énumérés plus hauts, d'autres raisons (6%) expliquent la présence des friches dans la ville de Bondoukou. Parmi celles-ci, des contraintes liées au relief des terrains lotis. Des bas-fonds inondés difficiles à assainir, des terrains à la topographie tourmentée (collines, fortes pentes, etc.) sont lotis sans des travaux au préalable pour réduire les inconvénients du site. Ainsi après achat des parcelles, certains acquéreurs qui prennent conscience de l'ampleur de ces contraintes diffèrent leur mise en valeur. Ils attendent donc des travaux lourds d'assainissement et d'aménagement conformes aux normes officielles (qui tardent souvent) avant d'entreprendre des actions de construction. Les terrains acquis sont laissés à l'abandon, par le fait que les lotissements sont sommaires et sous-équipés. Ils se constituent donc des friches qui couvrent des superficies urbanisées de Bondoukou mais inégalement répartie (carte 3).

**Carte 3 : Distribution spatiale des friches dans les quartiers enquêtés**



La carte 3 laisse entrevoir à l'échelle de la ville de Bondoukou, sont inégalement réparties. Par ailleurs, la dominance des friches dans la ville de Bondoukou se situent des quartiers péricentraux (Zanzan) et périphériques (lycée). Cela s'explique par le fait que ces quartiers abritent de nombreux nouveaux lotissements où les parcelles ne sont pas encore ou partiellement mises en valeurs. Les quartier Kamagaya et le quartier Djiminisso renferment moins de friches. En effet, ces quartiers font partie des quartiers très anciens de la ville. Ils abritent moins de friches que les quartiers périphériques. La plupart des parcelles acquises sont bâties. Leur position au sein de la ville de Bondoukou joue donc aussi sur le développement des friches. Plusieurs affectations sont accordées aux friches dans la ville Bondoukou.

### **2.3. Les nouvelles affectations des friches dans le tissu urbain de Bondoukou**

La ville de Bondoukou abrite de nombreuses friches. Les parcelles attribuées en attendant d'être bâties ou partiellement bâties ont des multiples usages. L'avis sur l'impact des friches dans la ville de Bondoukou est partagé. Si pour habitants ces espaces vacants sont d'utilité positive pour une frange la population, d'autres par contre voient ces délaissés urbains comme des sources de problèmes.

#### **2.3.1. Friches attractives pour des fonctions alimentaires et socio-économiques**

Les espaces vacants sont pris d'assauts par une frange de la population pour de multiples activités (planche photo 2).

#### **Planche photo 2 : les friches urbaines pour les activités agricoles**

a. Champ de manioc au quartier Lycée



b. Champ de maïs et d'igname au quartier Djiminisso



c. Une menuiserie exercée sur une friche au quartier Zanzan



*Prise de vue : Kossonou, 2022*

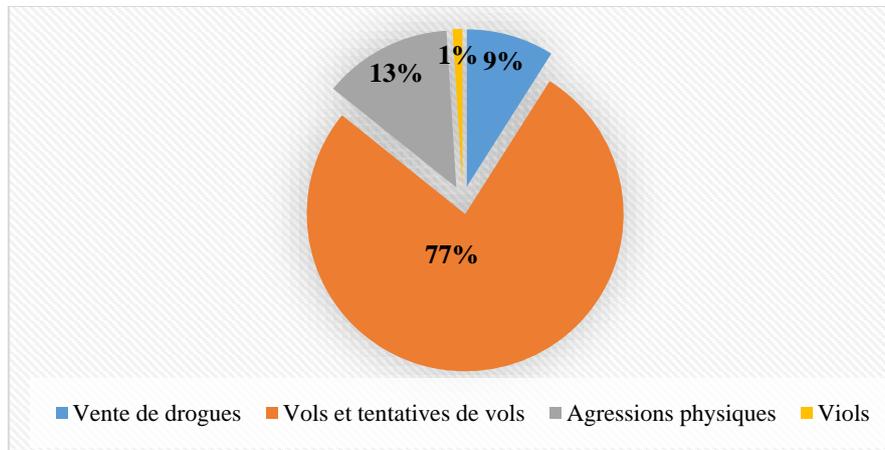
La planche photo indique que les friches de la ville de Bondoukou sont utilisées pour les activités agricoles et certains petits métiers. En effet, en attendant le bâti et pour remédier un tant soit peu aux besoins en produits vivriers, certains propriétaires des parcelles ou le voisinage de ces espaces abandonnés s'investissent dans la pratique d'une diversité de produits agricoles (photo a et b). Notre étude révèle par ailleurs sur 31% des friches enquêtées sont exercées des activités agricoles. Généralement se sont des cultures à cycle court (légumes, tubercules, céréales, etc). La production est essentiellement destinée à l'autoconsommation. En dehors de l'agriculture, ces gisements fonciers non ou insuffisamment mis en valeur font le bonheur d'autres citoyens artisans en quête d'espace pour réaliser les activités. Ce sont 5% des espaces enquêtés qui abrite des baraques pour l'exercice des petits métiers (photo c) comme la menuiserie, la mécanique, la restauration, etc. L'étude révèle également que les friches sont majoritairement utilisées par les non propriétaires que les propriétaires (36% de non propriétaires et 33 % de propriétaires). Le reste (31%) des utilisateurs de friches n'a pas voulu répondre à la question de savoir s'ils sont propriétaires ou non La dominance des non propriétaires s'explique par le fait que certains propriétaires ne vivent pas à Bondoukou ou ne vivent pas dans le même quartier. Pour les citoyens, les activités exercées sur les espaces vacants aident à la mise en valeur primaire des terrains urbains lotis. Elles permettent de sécuriser la parcelle avant la construction d'habitat en réduisant dans certains cas les problèmes de litige foncier ou les appropriations illicites.

### **2.3.2. Fiches répulsives pour les actions peu commodes enregistrées sur ces espaces**

Les friches sont de plus en plus fréquentes dans la dynamique urbaine de la ville de Bondoukou. Ces espaces vacants quand elles ne servent pas pour l'agriculture ou pour les petits métiers, ils constituent un danger dans la dynamique urbaine de Bondoukou. Nos entretiens avec les autorités de la ville ont indiqué que de nombreuses friches sont des refuges pour les bandits,

des endroits de fumoir et mais aussi des nids pour des reptiles. Plusieurs délits sont commis dans les espaces délaissés repartis dans la ville (figure 4).

**Figure 4 : proportion des délits enregistrés sur les friches dans la ville de Bondoukou**



*Source : Section de tribunal de Bondoukou, 2018*

La figure 4 indique plusieurs délits enregistrés au niveau des parcelles délaissées. Les informations recueillies auprès du tribunal de Bondoukou indique plus de 610 plaintes en 2018 liées à des délits commis au niveau des friches reparties dans la ville. Les plaintes liées aux vols et les tentatives de vols (77,25%) constituent le fort taux de délits dans les friches. Ensuite viennent les agressions physiques (13,25%). Les viols comptent seulement 1% infractions enregistrées. En outre, les trafics illicites concernent la vente de drogues avec 9% des délits enregistrés. Par ailleurs, selon les données du tribunal de Bondoukou la plupart des infractions et des agressions sont commis sous l'effet des stupéfiants et de drogues. Les informations révèlent aussi que les auteurs des délits sont pour la plupart des jeunes dont l'âge varie de 18 à 30 ans. Ils sont sans emplois, sans qualification professionnelle et d'autres sont des déscolarisés. Les friches (partiellement bâties ou non) à Bondoukou sont aussi érigées en décharge pour les riverains. Elles servent de dépôts d'ordures ménagères et déchets solides comme on peut le voir sur la planche photo 3.

### Planche photo 3 : les friches non bâties et bâties servant de dépotoir

a. Une friche non bâtie transformée en dépotoir au quartier Zanzan



b. Une maison abandonnée transformée en dépotoir au quartier Djiminisso



*Prise de vue : P. Kossonou, 2022*

### 3. Discussion

En Côte d'Ivoire, l'urbanisation bien que récente connaît une dynamique extrêmement rapide. (J-L. Chaléard et A. Dubresson, 1989 : 227). Cette évolution assez spectaculaire a donné un essor démographique et spatial aux petites et moyennes villes. À Bondoukou, notre zone étude, une des villes ivoiriennes les plus anciennes n'échappe à ce phénomène. Ville carrefour en plein essor et frontalière, Bondoukou connaît une dynamique à la fois démographique et spatiale. Cette affirmation est aussi partagée par le MID (2000 : 31), (MEMPD, 2008 : 27-28), T. Gogbé (2011: 60) et (MPD, 2022 : 51). Les auteurs vont plus loin en révélant un troisième facteur fondamental qui caractérise la dynamique urbaine de Bondoukou. Il s'agit du développement économique de la ville. Cependant, Gogbé souligne que cette triple dynamique a été à la base de plusieurs problèmes dans la ville. L'un des problèmes dans la ville de Bondoukou que relève notre étude est l'étalement urbain lié aux nombreux lotissements peu maîtrisés qui officiellement devraient accueillir du bâti se constituent en friches. À Bondoukou, les friches bâties sont situées plus à l'intérieur des quartiers centraux pendant les friches non bâties sont pour la plupart dans les quartiers périphériques. Les résultats des enquêtes révèlent aussi que les litiges fonciers, les difficultés financières, les cas de décès des propriétaires et les contraintes liées au relief des terrains lotis sont les multiples facteurs explicatifs de la persistance des nombreuses friches dans la ville de Bondoukou. Dans cette même pensée des facteurs explicatifs de la persistance des friches dans les villes, A. Yapi-Diahou (1996 : 154) souligne qu'en plus des contraintes naturelles des lots et des difficultés financières, la faiblesse du système institutionnel de financement qui reste inaccessible à la majorité des citoyens. Cette situation condamne une majorité d'acquéreurs à repousser indéfiniment leurs projets de construction laissant ainsi place au développement des friches. Dans la ville de Bondoukou, les parcelles attribuées en attendant d'être bâties totalement ou partiellement ont des multiples usages. Elles

sont utilisées pour les activités agricoles et certains petits métiers. Dans d'autres cas, ces espaces vacants constituent des gîtes pour les délinquants ou servent de dépôts d'ordures ménagères et déchets solides. L'étude menée par A. Yapi-Diahou (1996 : 153) soutient aussi que les friches sont érigées le plus souvent en décharge par les riverains, de pâturage sauvage ou des supports à l'agriculture urbaine en manque de territoire. Pour T. Gogbé (2007 : 54) dans une étude sur l'insécurité à Bondoukou soutient que les espaces de friches avec les hautes herbes constituent les nids des agresseurs. D'ailleurs pour le même auteur (T. Gogbé, 2011 : 69), les friches donnent aussi à l'espace urbain l'impression de cadre de vie inerte qui croupit sous le poids des ordures et des broussailles. Le CESER (2015 : 6) partage cet avis de Gogbé car pour cette organisation, les friches peuvent donner une image négative à la ville (de ville inachevée), en particulier lorsqu'elles sont situées en centre-ville ou à l'entrée d'agglomération.

Si certains auteurs voient une image négative des friches dans les villes, pour d'autres comme M. Brun et F. Di Pietro (2021 : 13), les friches qu'elles soient éphémères ou permanentes peuvent remplir une multitude de rôles en milieu urbain : empêcher les érosions et les éboulements pour les terrains en pente, support d'agriculture urbaine pour une population citadine de plus en plus grande.

### **Conclusion**

Comme plusieurs villes en Côte d'Ivoire, Bondoukou connaît depuis l'indépendance une dynamique urbaine caractérisée par une croissance démographique et un étalement urbain. Cet étalement urbain né des nombreux lotissements, souvent mal maîtrisé. La non mise en valeur des parcelles liée à plusieurs facteurs (difficultés financières, contrainte liée au relief, cas de décès, etc..) a entraîné le développement des friches dans les quartiers centraux comme périphériques. Les parcelles détournées de leur affectation officielle sont donc attractives (abritent des activités agricoles et petits métiers) ou répulsives (dépotoir d'ordure, gîte de malfaiteurs). Aujourd'hui, les nombreuses friches dispersées en maints endroits de nos villes constituent de véritables défis à tous égards pour les gestionnaires de la ville. Des nouvelles stratégies dans la gestion de l'espace urbain méritent donc d'être envisagées.

### **Références bibliographiques**

BRUN Marion et Francesca DI PIETRO, 2021, « Les friches urbaines : vers une reconnaissance de la nature spontanée dans les politiques locales ? Etude de cas dans deux agglomérations ligériennes », *Dynamiques environnementales*, n°47, 18 p.

CHALEARD Jean-Louis et DUBRESSON Alain, 1989, « Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire », *Tropic. Lieux et liens*, Editions de l'ORSTOM, p.277-290.

Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER), 2015, *Requalification des Friches Urbaines. Quelles perspectives en région centre-val de Loire ?* 6 p.

GOGBE Téré, 2007, « Ville et insécurité : Cas de Bondoukou en Côte d'Ivoire », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 1, p.43-59.

GOGBE Téré, 2011, « Analyse de l'évolution de la ville de Bondoukou entre 1964 et 2008 : étude des impacts sur l'environnement urbain », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 1, p.60-72.

IGUE John Ogunsola, 1993, « Echanges et espaces de développement : cas de l'Afrique de l'Ouest ». *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, n°83-84, Espaces africains en crise. Formes d'adaptation et de réorganisation. p.19-39.

Institut National de la Statistique (INS), 2021, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, [https://www.ins.ci/RGPH2021/RGPH2021-RESULTATS%20GLOBAUX\\_VF.pdf](https://www.ins.ci/RGPH2021/RGPH2021-RESULTATS%20GLOBAUX_VF.pdf)

Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, 2008, *Atlas des villes*, Direction Générale du Développement de l'Economie Régionale, 139 p.

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, 2000, *l'économie locale de Bondoukou, Comptes, acteurs et dynamismes de l'économie locale*, Volume 1 : Rapport général, 104 p.

Ministère du Plan et du Développement, 2022, *Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT)*, Diagnostic territorial, District du Zanzan, Région du Gontougo, 189 p.

NASSA Dabié Désiré Axel, 2006, *Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au nord de la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, 337 p.

YAPI-DIALOU Alphonse, 1996, « Les municipalités ivoiriennes face à leurs friches urbaines, Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique », *Cahier africain*, n°23-24, pp.151-163.